

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3513

Approbation de conventions de partenariat pour le versement de subventions de fonctionnement entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, la commune de Givors et la commune de Bron pour un montant total de 50 000 euros dans le cadre du projet DEMOS, pour les années 2017 à 2020

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BOUZERDA (pouvoir à M. BRUMM), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme BURILLON (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BERNARD (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2017/3513 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT POUR LE VERSEMENT DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU RHONE, LA COMMUNE DE GIVORS ET LA COMMUNE DE BRON POUR UN MONTANT TOTAL DE 50 000 EUROS DANS LE CADRE DU PROJET DEMOS, POUR LES ANNEES 2017 A 2020 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 novembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec 274 000 spectateurs à la fin de la saison 2016-2017 et plus de 200 ouvertures au public par an, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon a développé une programmation artistique d'excellence dans divers domaines de production et de diffusion musicale.

Le projet DEMOS (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet à dimension nationale mis en place sur le territoire métropolitain de Lyon et porté par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon. Il permet à 120 enfants âgés de 6 à 12 ans de s'initier à la pratique orchestrale à partir d'octobre 2017 et pour une durée de 3 ans en lien avec les musiciens et les équipes de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

DEMOS est un projet expérimental d'apprentissage intensif de la pratique orchestrale, en direction de jeunes habitants des quartiers relevant de la politique de la ville, ne disposant pas des ressources économiques, sociales ou culturelles pour découvrir et pratiquer la musique classique dans les institutions existantes.

Ce projet approuvé par le Conseil municipal du 25 septembre 2017 s'appuie sur un réseau de partenaires :

- la Cité de la musique – Philharmonie de Paris ;
- la Préfecture du Rhône ;
- la CAF du Rhône ;
- les communes de Givors, de Bron, de Décines et de Vaulx-en-Velin.

La Préfecture du Rhône soutient le projet à hauteur de 25 000 € pour l'année 2017.

L'objet des conventions jointes au rapport est de définir les modalités de partenariat et les conditions de versement des subventions de fonctionnement pour la réalisation du projet DEMOS.

Les montants attribués sont les suivants :

- 20 000 € versés par la CAF du Rhône pour l'année 2017 ;
- 15 000 € versés annuellement par tranche de 5 000 € par la commune de Bron sur les périodes scolaires 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 ;
- 15 000 € versés annuellement par tranche de 5 000 € par la commune de Givors sur les périodes scolaires 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1- Les conventions de partenariat susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon, la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, la commune de Givors et la commune de Bron sont approuvées.

2- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

3- Les recettes correspondantes sont prévues au chapitre 74 du budget annexe de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER